

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 20 OCTOBRE 2016 - 18 H 30 -

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Jeudi 20 Octobre 2016, le Conseil Municipal de CAUDRY, régulièrement convoqué par courrier du 13 Octobre 2016, s'est réuni en séance ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Guy BRICOUT, Maire, Vice-Président du Conseil Départemental du Nord.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents (28) : M. BRICOUT Guy, Maire ; M. WARWICK Serge, Mme DHOLLANDE Régine, Mme BERANGER Agnès, Mme TRIOUX Sandrine, M. LEVEQUE Pierre, M. BONIFACE Didier, M. POULAIN Bernard, Adjoints au Maire, Mme THUILLEZ Martine, M. BRICOUT Frédéric, Mme RICHOMME Liliane, M. RIQUET Alain, Mme PRUVOT Brigitte, Conseillers Municipaux Délégués, Mme GODIN Maryline, M. BAJODEK Alban, Mme DAUCHET Martine, M. LORAND Arnaud, Mme NAVEZ Patricia, M. HUROT Jean-François, Mme DENIZON Violente,, Mme PLUCHART Claudine, M. DECALION Ismaël, Mme VERIN Véronique, M. HISBERGUE Antoine, Mme ETHUIN Mélanie, M. DANJOU Jean, Mme DESREUMAUX Sophie, Mme LEFEBVRE Brigitte, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membre absent ayant donné procuration (5) :

M. COLLIN Denis : procuration à Mme DHOLLANDE Régine
Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie : procuration à Mme GODIN Maryline
M. STOCLET Francis : procuration à M. BRICOUT Frédéric
Mme SORRIAUX Charlotte : procuration à M. RIQUET Alain
M. BALEDENT Matthieu : procuration à M. LEVEQUE Pierre

Membres absents (0)

Est désignée secrétaire de séance : M. BAJODEK Alban.

Les procès-verbaux des séances de Conseil Municipal des 23 Juin et 6 Septembre 2016 sont adoptés à l'unanimité.

Monsieur le Maire indique qu'il a été saisi d'un courrier de Madame ETHUIN de demande de présentation d'une motion. Il donne la parole à Madame ETHUIN qui donne lecture de cette motion intitulée « Ma commune sans migrants ». Monsieur le Maire indique que cette motion est à forte connotation politique et par conséquent, son groupe ne participera pas au vote. Quant à Mesdames DESREUMAUX et LEFEBVRE, elle font part de leur indignation et annoncent leur décision de voter contre.

**Le vote sur cette motion donne donc 2 VOIX POUR – MM. ETHUIN et DANJOU -,
2 VOIX CONTRE – MMES DESREUMAUX et LEFEBVRE -,
le groupe majoritaire « Ensemble pour Caudry » ne participant pas au vote.**

1. TRANSFERT DE GARANTIE D'EMPRUNT DE LA SA VAL'HAINAUT HABITAT A LA SA DU HAINAUT

ADOpte A L'UNANIMITE.

2. DESAFFILIATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU NORD DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU NORD

Désaffiliation à compter du 1^{er} Janvier 2017.

ADOpte A L'UNANIMITE.

3. DEMANDE D'AGRÉMENT AU TITRE DE L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE

Sont concernés les jeunes de 16 à 25 ans, limite d'âge portée à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Agrément délivré pour 3 ans au vu de la nature des missions proposées et de la capacité de la structure à assurer l'accompagnement et la prise en charge des volontaires.

ADOpte PAR 32 VOIX POUR, 1 CONTRE – MME LEFEBVRE -.

4. NOUVEAU CIMETIERE - RETROCESSION D'UNE CONCESSION FUNERAIRE

Rétrocession d'une concession perpétuelle – Carré S n° 162 au nouveau cimetière de Caudry –, à la Ville, par Mme Yvette DELHAYE, domiciliée 9 rue Albert Camus à Caudry, moyennant la somme de 191,66 euros à la charge de la Ville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. SUBVENTION – PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE CAUDRY ET LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACCES AU DROIT DU NORD

Subvention d'un montant de 2 500 € au titre de l'année 2016.

ADOpte A L'UNANIMITE.

6. MARCHE DE TRANSPORT DE PERSONNES ORGANISE POUR LES TRAJETS RÉGULIERS ET DIFFÉRENTES ACTIVITÉS DE LA VILLE DE CAUDRY

2 lots.

1er lot : Transports urbains (Transports Collectifs Caudrésiens, TCC) et circuits scolaires , cantines, aînés.

2ème lot : Transports divers liés aux activités municipales.

ADOpte A L'UNANIMITE.

7. LOCATION DE SALLES MUNICIPALES – VERSEMENT DES ARRHS

50 % du montant de la location, à la signature du contrat de location.

ADOpte PAR 31 VOIX POUR, 2 CONTRE – MMES DESREUMAUX ET LEFEBVRE -.

8. ÉLECTIONS - MISE A DISPOSITION GRATUITE DES SALLES MUNICIPALES EN FAVEUR DES CANDIDATS

ADOpte A L'UNANIMITE.

9. ACCORD CADRE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIES, TROTTOIRS ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

Le marché est alloti :

-lot 1 : gros travaux sur chaussées et voiries

-lot 2 : petits travaux d'entretien et de réfection, voirie et trottoir

L'accord-cadre est conclu pour 12 mois à compter de la date de début d'exécution prévue par le marché public lorsqu'elle est postérieure à la date de notification (02 janvier 2017).

L'accord-cadre pourra être reconduit trois fois de manière tacite sans que sa durée ne puisse excéder 4 ans.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

10. MARCHÉ DE TRAVAUX – RÉHABILITATION ET EXTENSION DES ÉCOLES JEAN MACE ET DOLTO

Création de classes et salles d'activités pour primaires et maternelles.

Le marché est alloté :

- lot 1 : DÉMOLITIONS – GROS ŒUVRE – VRD
- lot 2 : CHARPENTE – COUVERTURE – ÉTANCHÉITÉ – BARDAGES MÉTALLIQUES – MÉTALLERIE
- Lot 03 : MENUISERIES MÉTALLIQUES / PVC
- Lot 04 : PLÂTRERIE – ISOLATION – FAUX PLAFONDS – MENUISERIES BOIS
- Lot 05 : ÉLECTRICITÉ
- Lot 06 : CHAUFFAGE – VENTILATION – RAFRAÎCHISSEMENT – PLOMBERIE – SANITAIRES
- Lot 07 : FINITIONS
- Lot 08 : ASCENSEUR

Durée prévisionnelle des travaux : 24 mois.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : janvier 2017.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

11. REMBOURSEMENT DE FRAIS A MME MARYLINE GODIN, CONSEILLERE MUNICIPALE

ADOPTE A L'UNANIMITE.

12. EXAMEN DE DIFFÉRENTES DEMANDES DE SUBVENTION A DIVERSES ASSOCIATIONS LOCALES

→ Subvention exceptionnelle :

Distribution de sacs réutilisables par le Syndicat des Marchés de France le Vendredi 14 Octobre 2016. Coût prévisionnel de l'opération « Le Marché de Caudry s'engage pour la Planète » : 1 500 €. Proposition de subvention exceptionnelle : 1 000 €.

→ Subvention de démarrage :

Nouvelle demande de l'association « SENSUELLE DANCE » présidée par Melle Audrey BRACQ et dont le but est « de danser, se réunir et perpétuer la passion et le travail d'Aurélië CHATELAIN ». Proposition : subvention de démarrage : 150 €.

→ Acompte sur subvention :

Dans le cadre de la préparation des opérations de promotion commerciale organisées à l'occasion des fêtes de fin d'année, l'UCAC doit faire face à de nombreuses dépenses et Madame la Présidente sollicite un acompte sur la traditionnelle subvention de fin d'année. Proposition : 10 000 €.

→ Compléments de subvention :

* Amicale des Donneurs de Sang

Subvention complémentaire de 400 €.

* Maison des Associations

Versement du solde de leur subvention de fonctionnement sachant qu'elle a déjà reçu 3 acomptes pour un total de 66 000 €, soit 14 750 €.

→ Subventions sportives de Haut Niveau :

- AL Caudry Volley Ball :

L'équipe réserve évolue à nouveau en nationale 3 et le club sollicite donc la subvention de haut niveau promise par la Ville par voie de convention soit 7 100 €.

- Tir Sportif Caudrésien :

A l'issue des derniers Championnats de France, le Club de Tir accède à la division nationale 1 (DN1) en se classant 4ème et sollicite donc une subvention de haut niveau. Proposition : 2 500 €.

ADOpte A L'UNANIMITE.

13. MARCHÉ DE NOËL – FIXATION DES TARIFS DE LOCATION DES STANDS

Du 17 au 23 Décembre 2016.

Stand simple : 35 €

Stand double : 70 €

ADOpte A L'UNANIMITE.

14. LOCATION DE TOILETTES MOBILES – FIXATION DU TARIF

100 €/mois la location et vidange à la charge de l'utilisateur.

ADOpte A L'UNANIMITE.

15. OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES – FIXATION DE LA LISTE DES « DIMANCHES DU MAIRE » ANNEE 2017 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Proposition de fixer l'ouverture des commerces à 12 dimanches par an en 2017 au lieu de 6 dimanches en 2016, soit :

- 15 Janvier 2017 (1^{er} dimanche de soldes d'hiver)
- 12 Février 2017 (St Valentin)
- 28 Mai 2017 ((Fête des Mères)
- 18 Juin 2017 (Fête des Pères)
- 2 Juillet 2017 (1^{er} dimanche de soldes d'été)
- 27 Août 2017 (rentrée scolaire)
- 26 Novembre 2017
- 3 Décembre 2017
- 10 Décembre 2017
- 17 Décembre 2017
- 24 Décembre 2017
- 31 Décembre 2017

**→ ADOpte PAR 31 VOIX CONTRE, 2 POUR – MMES DESREUMAUX ET LEFEBVRE -
POUR L'OUVERTURE À 6 DIMANCHES**

**→ ADOpte PAR 30 VOIX POUR, 1 CONTRE – MME LEFEBVRE - ET 2 ABSTENTIONS – M. BAJODEK
ALBAN ET MME DESREUMAUX – EN CE QUI CONCERNE L'OUVERTURE À 12 DIMANCHES/AN.**

16. CLASSES DE NEIGE – ANNEE SCOLAIRE 2016-2017 – FIXATION DES TARIFS DE PARTICIPATION DES FAMILLES

Site retenu : Saint Léger lez Mélezès dans les Hautes Alpes.

Séjour du 3 au 14 janvier 2017 avec départ le 2 janvier au soir et retour le 15 janvier au matin.

Participation financière réclamée aux parents : 180 € par enfant domicilié à Caudry et 270 € pour les enfants domiciliés à l'extérieur de Caudry.

La régie pour permettre d'étaler le règlement en plusieurs fois fonctionnera dès le mercredi 26 octobre 2016. Un acompte d'au moins la moitié du montant de la participation sera demandé aux familles avant le départ.

**ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
1 ABSTENTION – MME LEFEBVRE – PORTANT SUR L'ACOMPTÉ DE 50 % DEMANDE AUX FAMILLES.**

17. FIXATION DU MONTANT DU BON D'ACHAT CADEAU SENIORS ANNEE 2016

30 €.

Les conditions pour bénéficier de ce bon sont les suivantes :

- être âgé(e) de 65 ans et plus
- être domicilié(e) à Caudry
- être inscrit(e) sur les listes électorales

ADOPTE A L'UNANIMITE.

18. OPERATION DECORATION VITRINES DE NOEL – RECONDUCTION

Chaque commerçant indépendant qui justifie d'une facture acquittée de décorations destinées à garnir sa vitrine, et sous condition que ces achats aient été effectués sur le territoire national, peut bénéficier d'une aide municipale représentant 50 % de la dépense, cette aide étant plafonnée à 300 euros pour une dépense maximum de 600 euros HT.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

19. PRÊT DE MATERIEL MUNICIPAL – TARIFS DE LOCATION – MODIFICATION

Forfait livraison : 10 €

Pour les particuliers :

Location d'une table : 1 €

Location d'une chaise : 0,50 €

Pour les associations locales :

Prêt de matériel gratuit 1 fois par an puis forfait 15 € pour tables et chaises jusqu'à 50 personnes.

En cas de dégradation, remplacement du matériel. La table : 125 €, la chaise : 26 €.

Facturation du nettoyage du matériel s'il n'est pas effectué : 20 € l'heure, toute heure commencée étant due.

ADOPTE PAR 31 VOIX POUR, 2 CONTRE – MMES DESREUMAUX ET LEFEBVRE -.

20. CESSION DU TERRAIN D'ASSIETTE DE L'HÔTEL'N SITUE BOULEVARD DU 8 MAI 1945

Signature du compromis au profit d'IMMALDI § Cie S.A.S., 13 rue Clément Ader - Parc d'Activités de la Goële 77230 DAMMARTIN EN GOËLE ou toute société s'y substituant, au prix de 153 000 €.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

21. ACQUISITION FONCIERE AU SIAT DU VAL DE RIOT NECESSAIRE POUR L'AMENAGEMENT DE L'AIRE D'ACCUEIL DE CAMPING-CARS

Acquisition, pour l'euro symbolique, d'une partie plus importante de l'assiette foncière relative à l'aire d'accueil et à l'espace vert, soit :

- une partie plus importante de la parcelle cadastrée AV 151 p2 et une partie de la parcelle AV 262 p3, pour une superficie totale de 3 938 m² ,
- une partie de parcelle cadastrée AV 262 p2, à usage de sol voirie pour 727 m².

ADOpte A L'UNANIMITE.

22. ATTRIBUTION DES PRIX AUX LAUREATS DU CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES POUR L'ANNEE 2016

1^{ère} CATEGORIE

Maisons avec jardin très visible de la rue

1	DE FILLIPIS Roselyne	311 Rue Aristide Briand	170,00 €
2	AMEYE Léon	26 Rue Henri Bracq	140,00 €
3	DENIMAL Christine	Marie-209 Rue de la République	110,00 €
4	LERNON Yvon	309 Rue Aristide Briand	80,00 €
5	PORET Vincent	63 Rue de Ligny	70,00 €
6	DE KINDERS Marie-Flore	18 Rue des Pins	60,00 €
7	TAMBOISE Antoinette	11 Rue des Bouleaux	50,00 €
8	BELOT Thierry	97 Rue du Mal De Lattre De Tassigny	40,00 €

Total 1^{ère} catégorie : 720 €

2^{ème} CATEGORIE

Maisons avec jardinet

Jardin ne dépassant pas la largeur de la façade, garage compris et 6 m de profondeur

1	EGO André	35 Rue Molière	160,00 €
2	PREDHOMME Daniel	19 Rue de la République	110,00 €
3	JACQUEMIN Anne	57/7 Rue du Mal Leclerc	90,00 €
4	CETANI Cédric	6 Rue des Frères Lumière	80,00 €
5	LOCATELLI Evelyne	26 Rue Molière	70,00 €
6	COURBET Karine	26 Rue du Cambrésis	60,00 €

7	PERU Colette	17 Rue Fénelon	50,00 €
8	QUIEVREUX Marie-France	53 Rue Fénelon	40,00 €
9ex	LEGRAND Jeanine	21 Boulevard du 11 novembre	30,00 €
9ex	LENGRAND Fernand	14 Rue Julien Rassel	30,00 €
11	DENOYELLE Géraldine	22 Rue Racine	20,00 €
12	DENIMAL Bernadette	13 Rue du 14 juillet	2 places ciné
13	PROUVEUR Déborah	11 Rue du 14 juillet	2 places ciné

Total 2^{ème} catégorie : 740 € et 4 places cinéma

3^{ème} CATEGORIE

Fenêtres et Façades

Fleurissement sur la façade et les fenêtres sans massif en pleine terre

1	DE NOTARIS Cathy	32 Rue Fourier	140,00 €
2	DE NEVE Francis	123 Rue de Bruxelles	110,00 €
3	DAVOINE Dominique	121 Rue de Bruxelles	90,00 €
4	TROUILLEZ André	29 Rue Edison	80,00 €
5	MOULIN Brigitte	173 Rue de Saint-Quentin	70,00 €
6	JONES Marie-Thérèse	1 Rue Henri Bracq	60,00 €
7	BENOIT Marie Claire	23 Rue de Venise	50,00 €
8	BRUNIAUX Alexandre	82 Boulevard du 11 novembre	40,00 €
9	MARCHANT Marie-Paule	8 Rue Edouard Vaillant	30,00 €
10	DUCAMP Cyril	6 Rue Louise Michel	20,00 €
11	CANONNE Béatrice	1 bis A Rue Léonide Vasseur	10,00 €
12	DELEAU Annick	41 Rue de Dunkerque	2 places ciné

Total 3^{ème} catégorie : 700€ et 2 places cinéma

4^{ème} CATEGORIE

Balcons et terrasses

1	DEBA Marie-Christine	127 Rue de la République Appt B36	110,00 €
2	KESTELYN Francis	125 Rue de la République Appt A9	70,00 €
2	CROATTO Lidia	3/1 Rés Dunant	60,00 €
4	LENGRAND Claudine	6 Rue Clément Marot 11 Rés. Ronsard	2 places ciné

Total 4^{ème} catégorie : 240€ et 2 places cinéma

8^{ème} CATEGORIE

Cours fleuries

1	MERCIER France	93 bis Rue Négrier	150,00 €
2	CARVALHO Fernando	10 Rue d'Alençon	120,00 €
3	COURBET Dany	36 Rue Camille Guérin	80,00 €
4	DOMISE Freddy	55 Rue de Cambrai	40,00 €
5	DRONSART Daniel	21 Rue Stéphenson	30,00 €
6	PLOUQUET Elodie	38 Rue Camille Guérin	20,00 €

Total 8^{ème} catégorie : 440 €

ADOPTE A L'UNANIMITE.

23. DESAFFECTATION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER DENOMME « MAISON DES ARTS » - CADASTRE SECTION AO 838

ADOPTE A L'UNANIMITE.

24. LOCATION VENTE DE L'IMMEUBLE 125 RUE ARISTIDE BRIAND ANCIENNE MAISON DES ARTS

→ Approbation de la conclusion avec Madame CAYZEELE Isabelle et Monsieur PLATAUX Frédéric domiciliés 11, chemin de Coustasse 64350 Aurions Idernes ou à toute Société Civile Immobilière à constituer entre eux :

* d'un compromis de vente de l'immeuble sis 125, rue Aristide Briand, cadastré AO 838 d'une superficie de 1 369 m² (anciennement cadastré AO 275 pour partie) - cf plan parcellaire joint en annexe - ,

* d'un bail de location de cet immeuble pour une durée de deux années, à compter du 1^{er} octobre 2016.

→ Autorisation de signature du compromis de vente et le bail de location devant intervenir ainsi que toutes pièces afférentes à cette affaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

25. ACQUISITION DE L'IMMEUBLE DENOMME « LE PHARE » SIS 4 RUE MARLIOT – PARCELLES SECTION AS N° 912 ET 666

Acquisition, à l'EPF, des parcelles cadastrées AS n° 912 et 666 moyennant le prix de 175 393,37 €, à majorer éventuellement de frais de cession (état de frais hypothécaires, frais de publication d'acte).

ADOPTE A L'UNANIMITE.

26. CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL – ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE PUBLIC DE LA COMMUNE

ADOPTE A L'UNANIMITE.

27. OCCUPATION D'UNE PARTIE DES LOCAUX DU POLE CULTUREL PAR LE SIVU « SCENES MITOYENNES » - ANNULATION DU LOYER ET MISE A DISPOSITION GRATUITE DES LOCAUX

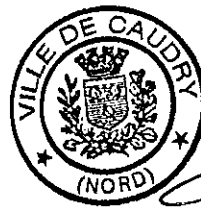
A compter du 1^{er} Octobre 2015.

ADOpte A L'UNANIMITE.

28. ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CHAMBRE FUNERAIRE DE LA COMMUNE DE CAUDRY

ADOpte A L'UNANIMITE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.10.



Le Maire,
Vice-Président du Conseil Départemental
du Nord


GUY BRICOUT